

Multipliée par 1,9 depuis 1980, la dépense intérieure d'éducation atteint 147,8 milliards d'euros en 2015, ce qui représente 6,8 % du PIB et 8 440 euros par élève ou étudiant.

EN 2015, la dépense intérieure d'éducation (DIE) atteint 147,8 milliards d'euros, soit 6,8 % de la richesse nationale (PIB) (*tableau 1.1*). Pour l'éducation, la collectivité nationale, tous financeurs confondus, réalise un effort financier à hauteur de 8 440 euros par élève ou étudiant.

Entre 1980 et 2015, en euros constants (prix 2015), la dépense d'éducation a crû, en moyenne, légèrement plus vite que la richesse nationale (+ 1,9 % contre + 1,8 % par an), mais sa part dans le PIB a fluctué (*figure 1.2*). Dans les années 1980, elle passe de 6,5 % à 6,9 % en 1985 pour revenir à son niveau de départ en 1989. Ces années correspondent à la mise en place des lois de décentralisation. Après 1989, la part de la DIE dans le PIB augmente fortement pour atteindre 7,7 % en 1995 et 1996, progression due notamment à l'effort important des collectivités territoriales ainsi qu'à la revalorisation de la rémunération des personnels enseignants. En revanche, la décennie suivante voit cette part décroître régulièrement jusqu'à atteindre 6,6 % en 2007, le PIB enregistrant une progression plus forte que celle de la DIE (+ 29 % contre + 12 %). En 2009, en partie sous l'effet de la récession, la part de la DIE dans le PIB remonte à 7,1 %, puis subit à nouveau une légère baisse et se stabilise autour de 6,8 % entre 2011 et 2015.

La croissance de la DIE depuis les années 1980 s'explique moins par l'accroissement du nombre d'élèves que par celui du coût de chaque élève : tous niveaux confondus, il progresse sur la période 1980-2015 de près de 1,7 % par an en prix constants (*figure 1.3*). De multiples facteurs expliquent cette hausse : poids croissant des enseignements du

second degré et du supérieur, amélioration de l'encadrement dans le premier degré, revalorisation du statut des enseignants. Si les dépenses moyennes par élève des premier et second degrés ont crû dans des proportions importantes, respectivement de 92 % et de 66 %, la dépense moyenne par étudiant du supérieur n'a augmenté que de 40 %, la forte hausse des effectifs ayant absorbé la plus grande part de l'augmentation des crédits consacrés à l'enseignement supérieur.

Les trois quarts des dépenses sont des charges de personnel, essentiellement supportées par l'État qui participe ainsi de manière prépondérante au financement de la DIE, à hauteur de 57,4 % en 2015 dont 53,7 % pour le MENESR. Les collectivités territoriales assurent 23,5 % du financement total initial. Leur part s'accroît dans le second degré et le supérieur de 2006 à 2009, notamment du fait du transfert aux départements et aux régions de la gestion des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE¹) du second degré et des nouvelles compétences des régions en matière de formations sanitaires et sociales. Les ménages, quant à eux, participent à hauteur de 7,8 %.

Les comparaisons internationales rapportent aux PIB nationaux les dépenses consacrées à la seule formation initiale (hors formation continue). La France se situe en 2013 – dernière année disponible pour les comparaisons internationales –, très légèrement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (5,3 % contre 5,2 %), en deçà du Royaume-Uni, des États-Unis, et de la Finlande, mais nettement au-dessus du Japon, de l'Allemagne, de l'Espagne ou de l'Italie (*figure 1.4*). ■

La dépense intérieure d'éducation agrège toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques, pour les activités d'éducation : enseignement, organisation du système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), restauration et hébergement, médecine scolaire, transports et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement).

Cette dépense est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, dont les méthodes, le champ et les concepts évoluent périodiquement. Pour permettre un suivi chronologique, les principales séries de données sont alors réévaluées et les montants ainsi recalculés peuvent donc différer de ceux des éditions précédentes de L'État de l'École.

Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires.

Financement initial : financement avant prise en compte des transferts entre les différents agents économiques. C'est donc ce qui est à la charge effective de chacun des agents.

Financement final : notion qui permet d'étudier la relation entre le dernier financeur et, soit le producteur, soit l'activité d'éducation.

1. Anciens personnels techniciens, ouvriers et de service (TOS).

1.1 – La dépense pour l'éducation

	1980	2000	2010	2014	2015p
Dépense intérieure d'éducation (DIE)					
aux prix courants (en milliards d'euros)	29,4	108,2	139,3	146,0	147,8
aux prix 2015 (en milliards d'euros)	76,2	134,4	145,1	147,0	147,8
DIE/PIB (en %)	6,5 %	7,3 %	7,0 %	6,8 %	6,8 %
Dépense moyenne par élève					
aux prix courants (en euros)	1 810	6 250	8 070	8 370	8 440
aux prix 2015 (en euros)	4 680	7 760	8 400	8 430	8 440
Structure du financement initial (en %)					
État ¹	67,9 %	64,0 %	57,9 %	57,1 %	57,4 %
<i>dont MENESR</i>	60,3 %	56,7 %	52,9 %	53,3 %	53,7 %
Collectivités territoriales	14,3 %	19,9 %	23,9 %	23,8 %	23,5 %
Autres administrations publiques et CAF ²	0,4 %	2,2 %	2,3 %	2,8 %	2,8 %
Entreprises	6,7 %	6,6 %	8,3 %	8,5 %	8,5 %
Ménages	10,7 %	7,3 %	7,6 %	7,8 %	7,8 %

2015p : données provisoires.

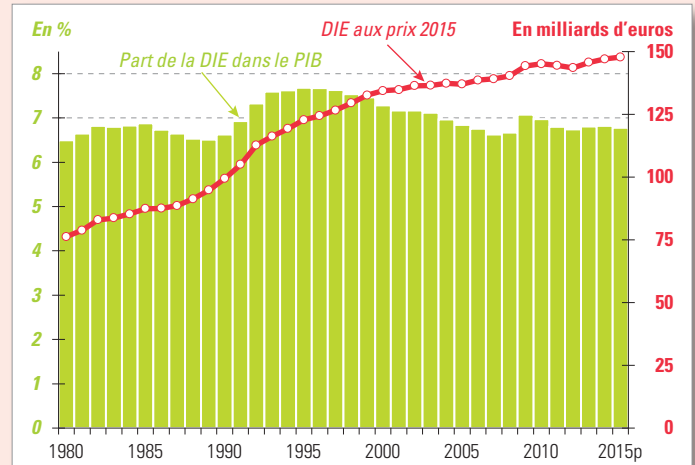
1. État = MENESR + autres ministères + reste du monde.

2. L'ARS (allocation de rentrée scolaire versée par la CAF) a été créée en 1986.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

1.2 – Évolution de la dépense intérieure d'éducation (DIE) et de sa part dans le PIB (depuis 1980)

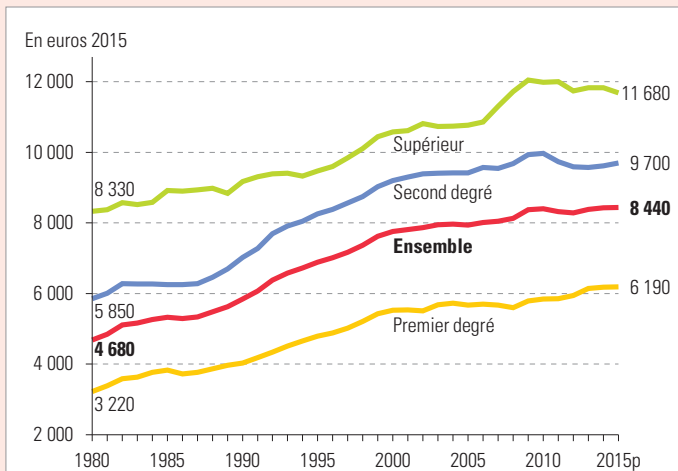


Lecture : en 2015, la DIE s'élève à 147,8 milliards d'euros (courbe avec échelle de droite) ce qui représente 6,8 % du PIB (bâtons avec échelle de gauche).

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

1.3 – Évolution de la dépense moyenne par élève aux prix 2015 en euros (depuis 1980)

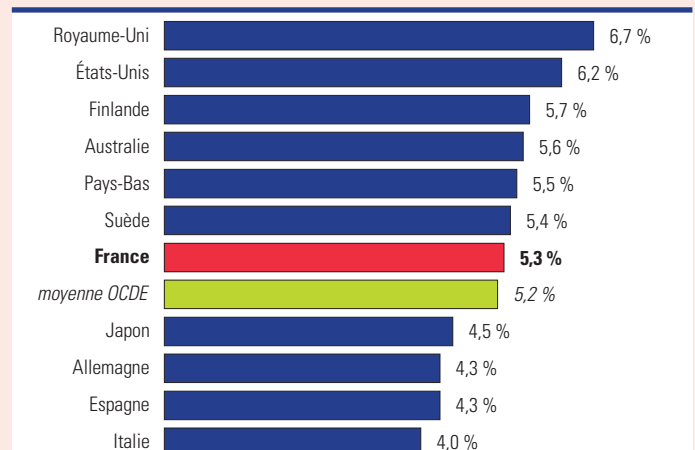


2015p : données provisoires.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

1.4 – Dépense d'éducation (formation initiale) par rapport au PIB (2013)



Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 2016.